

BFT IM poursuit la labellisation ISR d'Etat de sa gamme de fonds ouverts

Acteur engagé de l'investissement responsable depuis 2000, BFT IM ^[1] a obtenu le label ISR d'Etat sur 90% de sa gamme de fonds ouverts (encours du 28 février 2021).

La labellisation ISR des fonds ouverts de BFT IM s'inscrit dans sa stratégie de développement durable et répond aux attentes des investisseurs français.

Son obtention s'appuie sur la qualité de la démarche ISR (Investissement Socialement Responsable) et de la méthodologie de notation ESG (Environnement, Social et Gouvernance) propriétaire du groupe Amundi.

Le label ISR ^[2] vise à offrir aux épargnants une meilleure visibilité sur les produits ISR et à garantir que leur gestion s'appuie sur des méthodologies solides avec une exigence de transparence forte et une information de qualité.

Il est délivré pour une durée de 3 ans, à la suite d'un audit réalisé par un organisme certificateur. Au total, BFT IM dispose aujourd'hui de 9 fonds labellisés pour un encours de 23 milliards d'euros soit près de 90% des encours de sa gamme (source : BFT IM au 28/02/2021) à la suite d'audits réalisés par Ernst & Young France entre avril 2020 et janvier 2021.

Gilles GUEZ, Directeur général de BFT IM, déclare « *La labélisation ISR de nos fonds est la traduction concrète de notre stratégie ambitieuse d'intégration des problématiques de développement durable dans nos gestions. Elle répond également aux demandes croissantes des investisseurs français qui constituent le socle de notre clientèle.* »

La nouvelle version du référentiel du Label ISR, d'octobre 2020, demande aux sociétés de gestion de produire des éléments de preuve sur la qualité durable des investissements en montrant que les fonds sont, à tout moment, meilleurs que leur univers d'investissement sur au moins deux indicateurs ESG. Consciente de l'enjeu majeur du climat, **BFT IM s'est engagée sur ses fonds ISR à une empreinte carbone inférieure à celle de leurs univers d'investissement.**

Le nouveau référentiel oblige également désormais les fonds labellisés à traduire leur stratégie ISR dans leurs actions d'engagement auprès des émetteurs, notamment dans leur politique de vote en assemblée générale. La nouvelle politique de vote 2021 est disponible sur le site de BFT IM www.bft-im.com.

Retrouvez les fonds BFT IM labellisés sur chacune de nos expertises :

Fonds monétaires et de trésorerie longue	Fonds obligataires	Fonds actions et convertibles
BFT Monétaire Court Terme ISR BFT Aureus BFT Sequin ISR BFT Crédit 6 mois ISR BFT Crédit 12 Mois ISR	BFT Crédit Opportunités ISR	BFT Euro Futur ESG BFT Partners VIA Equity Europe SRI BFT Convertibles ISR

[1] A propos de BFT Investment Managers

BFT Investment Managers redonne un sens au rendement grâce à son engagement d'investisseur responsable au service de ses clients. Depuis plus de 30 ans, la performance de nos solutions d'investissement, associée à une gestion rigoureuse des risques, constitue la première de nos missions. BFT Investment Managers offre une gamme de produits spécialisés sur les principales classes d'actifs, s'articulant autour de la recherche de rendement. Filiale d'Amundi, nous combinons la réactivité d'une entreprise à taille humaine associée à la signature d'un grand groupe, leader européen de l'industrie de l'Asset Management. Au global, à fin décembre 2020, nous gérons 36,7 milliards d'euros d'actifs pour le compte de clients institutionnels et distributeurs et faisons partie des dix premières sociétés de gestion sur le marché français des OPCVM.

www.bft-im.com

[2] A propos du label ISR

Créé en 2016 et soutenu par le ministère de l'Economie et des Finances, le label ISR distingue les fonds qui investissent dans des entreprises aux pratiques responsables en matière environnementale, sociale et de gouvernance (ESG). Il est octroyé pour une durée de trois ans renouvelables et a pour objectif d'aider les investisseurs à choisir des placements responsables et durables. Chaque fonds est analysé par un organisme de certification (Ernst & Young France, Deloitte ou Afnor Certification) selon une série de critères tenant compte des objectifs généraux du fonds (financiers et ESG), de la méthodologie d'analyse et de notation des critères ESG des entreprises dans lesquelles le fonds investit, de l'intégration des critères ESG dans la construction et la gestion du portefeuille, de la politique d'engagement ESG du fonds (vote et dialogue avec les entreprises), de la transparence du fonds et de la mesure des impacts positifs de la gestion ESG pour le développement de l'économie durable.

www.lelabelisr.fr

Contact presse: FARGO pour BFT Investment Managers

Thomas CARLAT – Tél. 06 16 83 88 17 – tcarlat@fargo.agency

Pour plus de détails sur la politique d'investissement des fonds, merci de se reporter aux prospectus.

Les principaux risques encourus par les porteurs de parts sont les suivants : risque de perte en capital (l'OPCVM n'offrant pas de garantie en capital), risque de taux, risque de crédit, risque lié à l'utilisation de titres dits "spéculatifs à haut rendement", risque de contrepartie, risque de liquidité, risque lié aux arbitrages, risque lié aux investissements sur des titres « émergents », risque lié à l'utilisation d'obligations subordonnées privées. Pour une information complète sur les risques, veuillez-vous référer au DICI et prospectus.

« Le présent document est destiné exclusivement aux journalistes et professionnels de la presse et des médias. Les informations concernant les OPC sont fournies dans le seul but de permettre aux journalistes et professionnels de la presse et des médias d'avoir une vue d'ensemble des OPC et ce quel que soit l'usage qu'ils en font, qui relève exclusivement de l'indépendance éditoriale et pour lequel BFT IM décline toute responsabilité. Il appartient à toute personne intéressée par ces OPC, préalablement à toute souscription, de prendre connaissance des documents réglementaires en vigueur de chaque OPC. »

Les derniers prospectus et DICI des OPC peuvent être obtenus gratuitement auprès de BFT Investment Managers, 90 Boulevard Pasteur, 75730 PARIS Cedex 15.

Les informations contenues dans ce document sont valables au 21/09/2020 et peuvent être modifiées par la suite. Elles ne constituent en aucun cas une recommandation, une sollicitation d'offre, ou une offre d'achat, de vente, de commercialisation, de conseil en investissement ou d'arbitrage des parts de l'OPCVM présenté, et ne doit en aucun cas être interprété comme tel. BFT Investment Managers n'accepte aucune responsabilité, de manière directe ou indirecte, qui pourrait résulter de l'information contenue dans ce document. BFT Investment Managers ne peut en aucun cas être tenu responsable pour toute décision prise sur la base d'une information contenue dans ce document. Ce document non contractuel est basé sur des sources que nous considérons comme étant fiables. Ce document n'a été revu par aucune autorité de tutelle et aucune autorité de tutelle ne prendra la responsabilité de l'exactitude financière ou de n'importe quelle disposition ou avis exprimé dans ce document.